

3/2*) LETTRE de M. TURPIN relative à la création d'un dispensaire au Butor

LE MAIRE. - Notre collègue TURPIN vient de me remettre une lettre dans laquelle il demande qu'un dispensaire soit créé au Butor. Si l'idée est par elle-même excellente, pour l'instant nous ne pouvons rien faire, l'hôpital n'étant pas encore fermé.

M. TURPIN. - L'hôpital et le dispensaire n'ont pas le même but. L'un reçoit les malades et l'autre permet aux malades de recevoir les soins qu'ils ne peuvent avoir chez eux.

LE MAIRE. - Mais il faut un responsable, donc du personnel et pour l'instant nous ne disposons d'aucun crédit. La Sécurité Sociale doit également être avertie.

M. TURPIN. - Personnellement, je suis prêt à consacrer 2 heures par jour pour donner des soins aux personnes qui se présenteront.

M. MESNIER. - D'autre part, il faut qu'il y ait un médecin responsable.

LE MAIRE. - Je demande à notre collègue TURPIN de me faire confiance; j'étudierai la question avec toute l'attention qu'elle mérite, le moment venu.